



## Déclaration CHSCT 30 juin 2022

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs membres du CHSCT.

Nous avons alerté à plusieurs reprises l'Administration sur :

- **la souffrance au travail des agents du Département.** On nous rétorque « tout le monde va bien, avez-vous des chiffres pour appuyer ce que vous affirmez ? »

- **le COPIL ASE :** Certes, la collectivité a pris en compte l'augmentation du nombre de placements en créant 5 postes de référent et 1 poste de cadre itinérant, pour éteindre le feu ! mais depuis la situation s'enlise et le personnel est toujours en souffrance. A ce jour, aucun effet notable car les agents fuient l'ASE pour d'autres postes ou quittent carrément la collectivité.

- **le CIA :** Après l'annonce de l'administration de revaloriser le CIA pour motif « d'augmenter le pouvoir d'achat des agents » dans le contexte actuel économique, l'ensemble des OS a rejeté cette nouvelle proposition accentuant encore une fois, l'inéquité entre les agents et les tensions entre collègues. La collectivité a donc rétrogradé sur le motif afin d'acheter la paix sociale à moindre coût.

Au final, « Diviser pour mieux régner »

- **le Ségur de la Santé :** mis en place par ordonnance du 28 avril 2022, sans débat parlementaire, cette ordonnance a reçu un avis défavorable de l'ensemble des partenaires sociaux. Chaque collectivité en négocie son application (ou pas) avec ses agents. Notre collectivité a décidé de le mettre en délibération sous une forme très floue ; Oralement, il nous a été annoncé que cette mesure serait à « moyen constant » sans plus de précision.

Ce qui a été annoncé par certains directeurs, c'est que pour financer la « prime Ségur », 20 POSTES VONT ÊTRE SUPPRIMÉS.

Aujourd'hui, le syndicat FO boycotte le CHSCT pour ces différentes raisons. Cette décision, nous l'avons prise à contre cœur, après avoir constaté l'échec du dialogue social que nous souhaitions constructif avec l'Administration. Cette dernière semble ne rien entendre ou est-ce simplement une partie d'échec ?

Aujourd'hui, en tant que représentants du personnel, notre syndicat ne peut pas donner son assentiment à une administration qui ne prend pas les mesures nécessaires pour la protection et la valorisation de ses agents.